

## Pays de Caux Economie

# Le dossier AQUIND “en cours d’instruction”

### Varneville-Bretteville

Le directeur des infrastructures France d'AQUIND a réagi à la volonté des maires, concernés par le tracé, de créer une association.

La société AQUIND a demandé à réagir après la lecture de notre article, paru la semaine dernière, relatif à la création d'une association de maires contre le projet d'interconnexion électrique entre la France et le Royaume-Uni. Une initiative de Jean-Jacques Brument, maire de Hautot-sur-Mer, dont la commune a été choisie pour accueillir le point d'atterrissage. Plusieurs communes cauchoises sont concernées par le tracé entre Hautot-sur-Mer et Varneville-Bretteville, où pourrait être installée la station de conversion, à côté du poste électrique RTE de Barnabos à Bertrimont.

“Notre dossier suit son cours, a indiqué Martin Dubourg, directeur des infrastructures France AQUIND. Il est en cours d’instruction à la préfecture de Seine-Maritime, au Conseil départemental et au ministère de la Transition écologique. On a tout envoyé. Ça avance”.

Il précise avoir rencontré des maires : “Je suis sur le terrain. Je rencontre les élus par visioconférence ou en présentiel. Notre projet s’étend sur 36 km avec deux paires de câbles de 15 cm, enterrés à 1,50 m de profondeur, sous la voirie. Ça va créer un peu de gêne durant les travaux mais tout sera

enterré avec une belle remise en état. A la fin des travaux, il ne restera que le poste de conversion, qui sera intégré dans le paysage”.

### Une enquête publique début 2021?

Que lui répondent les maires ? “On leur apporte de l’information sur l’avancement du projet. Il y a eu une fausse communication comme quoi le projet était arrêté. C’est faux. On a beaucoup travaillé pour supprimer une peur dans la population. Non, notre projet ne va pas générer des ondes électromagnétiques. Le champ magnétique de notre projet est inférieur au champ magnétique terrestre. Cet aspect sanitaire avait créé beaucoup d’émotion. On a réussi à démontrer qu’il n’y a pas d’impact”.

Au niveau local, les maires et les conseils municipaux sont pourtant nombreux à s’être prononcés contre le projet. “On reçoit une écoute attentive de la part des élus dans les mairies. Ils nous posent des questions. Ils ne statuent pas devant nous”.

Comment AQUIND voit la création de cette association de maires ? “Je suis sceptique sur l’accord de la préfecture. Je ne sais pas si cette association peut être validée administrativement. Nous sommes intéressés pour communiquer avec l’ensemble des mairies concernées. On le fait de manière individuelle. Nous souhaitons apporter des informations et apaiser cette peur”.

A écouter Martin Dubourg parler au futur, et non au conditionnel, on a l’impres-



Martin Dubourg, directeur des infrastructures France d'AQUIND, se dit “confiant”

sion que le projet a été validé. “Non, nous ne sommes pas maîtres de la décision mais on est confiant. Il appartient aux services

instructeurs de nous accorder ou pas l’autorisation. On espère une enquête publique qui devrait démarrer au début de l’année 2021”.